



Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 10 mars 2017

Ouverture de l'assemblée générale par le Président : 20H47

Nombre d'adhérents : 234

Nombre de présents : 30

Nombre de pouvoirs : 8

Le quorum n'étant pas atteint ouverture immédiate de l'assemblée générale extraordinaire

Ordre du jour :

- I) Bilan moral
- II) Le Bilan financier
- III) Les travaux
- IV) Vote des membres du Conseil d'administration

I) Bilan moral

Exposé par le Président

Il excuse l'absence de Madame Frédérique PUISSAT, Conseillère départementale

Il remercie les bénévoles, les artisans, les mairies, les banques donataires et l'ONF.

Un rappel est fait sur les travaux de rénovation de ce refuge par l'association "Rochassac" fondée en 2011.

Monsieur Rémy LECOMTE; de l'ONF, remercie l'association et les bénévoles. Il souligne la rapidité et la qualité des travaux et du résultat. Il reste le calendrier et les modalités pratiques pour la construction des toilettes sèches.

Vote : Contre = zéro

Abstention = zéro

Pour = à l'unanimité des présents

II) Le Bilan financier

Réalisé au 4 mars 2016

<i>CHARGES</i>		<i>PRODUITS</i>	
Alimentation et boisson	213,52 €	solde bancaire au 01/01/2015	756,50 €
Fouritures administratives	6,82 €	Adhésions/dons	
		Dons et adhésions 2015	3 880,00 €
Assurance GROUPAMA 2015	113,86 €	Subventions 2015	
		Mairie de Saint Baudille	2 000,00 €
Publicité et communication		Conseil Départemental Isère	800,00 €
Planète photos Flyers 28 juin 2015	30,00 €	Crédit agricole mécénat	493,00 €
Planète photos impression et plastification	39,00 €		
calendriers Stéphane	70,00 €	Vente de calendriers	590,00 €
Frais affranchissement	29,17 €	Intérêts de l'année livret A	4,93 €
CONVENTION ONF	108,00		
TOTAL DES CHARGES	610,37	TOTAL DES PRODUITS	8524,43
			7914,06

Bilan réalisé du 4 mars 2016 au 28 février 2017

<i>CHARGES</i>		<i>PRODUITS</i>	
SARL BARTHALAY TREMINIS bois	399,82 €	Fonds propres au 4 mars 2016	7 914,06 €
HELICOPTERE DE France 32 rotations	4 771,20 €		

HELICOPTERE DE France 3 rotations	468,00 €	Vente de Tee shirts	2 055,00 €
TOUT FAIRE MATERIAUX tôle bacs - faitières- conduit cheminée et accessoires	4 676,10 €	Dons et cotisations	4 145,00 €
		dont "Courir en Trièves" don de 200 euros	
		TENNIS CLUB DE MENS don	1 440,00 €
Fournitures diverses	1 460,89 €		
BRICOMARCHE poêle à bois	549,00 €	Subventions	
HELICOPTERE de France inauguration	2 196,00 €	Crédit mutuel	3 000,00 €
		Mairie de Saint Baudille et Pipet 2016	1 000,00 €
Alimentation, boisson, gaz	1 672,99 €	Mairie de Saint Sébastien 2016	200,00 €
documentation publicité	344,80 €	Mairie de Cordéac 2016	200,00 €
Assurance	115,57 €	Mairie de Saint Jean d'Hérans	150,00 €
		Groupama	300,00 €
		Mairie de Cornillon en Trièves	500,00 €
Affranchissement	18,75 €	Mairie de Mens	1 000,00 €
frais de port tee shirts	15,90 €	Jean Pierre BARBIER conseil départemental	400,00 €
ANCOOR Achat tee shirts	2 148,00 €	Participation hélicoptère 28/08/16	420,00 €
TELETHON don vente tee shirts	240,00 €	Intérêts livret	41,67 €
PLANETE PHOTO pour vente tee shirts	34,00 €	virement paypal	0,26 €
TOTAL DES CHARGES	19 111,02 €	TOTAL DES PRODUITS	22 765,99 €
		Résultat	3 654,97 €

- fourniture du bois : coupe d'arbres sur Saint-Baudille-et-Pipet

- découpe du bois par la scierie SERRE.

Vente de tee-shirts au téléthon. Il a été reversé 240 € au téléthon.

Prévisionnel 2017

<i>CHARGES</i>		<i>PRODUITS</i>	
toilettes sèches	2 000,00 €	Fonds propres au 4 mars 2017	3 654,97 €
table - bancs extérieurs et abris bois	1 500,00 €	Dons et cotisations	2 000,00 €
panneaux solaire	500,00 €		
hélicoptage	1 500,00 €		
fournitures diverses	500,00 €		
Aménagement 2 banquettes intérieures	1 000,00 €	Subventions	
Entretien du refuge	1 000,00 €	Crédit agricole	2 000,00 €
Alimentation, boisson	700,00 €	Conseil départemental	1 200,00 €

prévision pique-nique juin 2017		Frédérique PUISSAT et Fabien MULYK	
Assurance	200,00 €		
documentation publicité	100,00 €		
Affranchissement	50,00 €		
achat calendrier 2018	100,00 €		
TELETHON	200,00 €		
TOTAL DES CHARGES	9 350,00 €	TOTAL DES PRODUITS	9 354,97 €
			4,97 €

Vote du Réalisé 2016 :	Vote du Prévisionnel 2017 :
Contre = zéro	Contre = zéro
Abstention = zéro	Abstention = zéro
Pour = à l'unanimité des présents	Pour = à l'unanimité des présents

III) Les travaux

Calendrier des travaux réalisés

- 5/05/2016 : démontage du toit
- 16/05/2016 : héliportage
- 21/05/2016 : début des gros travaux (arasée du refuge- 22 ma : coulage du refuge et coulage de l'arasé extérieur
- 27/05/2016 : pose des gros bois
- 28/05/2016 : terminé de poser les gros bois ; pignon et solivage du couchage (bois découpé par la scierie BARTALAY)
- 04/06/2016 : mise en place de la toiture
- 05/06/2016: Crépi à la chaux ; pose de l'escalier et de la cheminée
- 09/06/2016 : héliportage du poêle, de la porte et du châssis des ouvertures. Descente de la bétonnière.
- 11/06/2016 : Pose d'un drain extérieur ; installation des châssis et coulée du seuil de porte.
- 18/06/2016 : Installation du poêle ; traitement des boiseries et nettoyage du chantier.

FIN DU CHANTIER

Le Président précise que tous les achats sont faits le plus possible chez les commerçants et les artisans du Trièves.

La journée d'inauguration du 28 août 2016

Il y avait environ 300 personnes.

La montée en hélicoptère des personnes vers Rochassac était payante pour la majorité. Seuls quelques invités dont les anciens skieurs et gros donateurs à l'association ont eu leur trajet offert par l'association.

L'Avenir

Les toilettes sèches

Intervention de Monsieur Hervé HUGENY de Trièves Compostage sur les toilettes sèches

L'utilisation de toilettes sèches en milieu montagnard et qui ne sont pas utilisées toute l'année est plus compliquée.

Il faut des toilettes de grande capacité afin que les ingrédients (matières et copeaux) ne soient pas manipulés plus d'une fois par an.

Pour cela, il faut 2 fosses séparées. Une année, on utilise la fosse d'un côté et l'autre année, cette fosse est fermée et le tout repose un an. Et c'est l'autre fosse qui est utilisée pour une année.

De ce fait, il n'y a pas de manipulations de matières puisque les ingrédients (matières et copeaux) se transforment en compost qu'il n'y a plus qu'à reprendre la troisième année.

Conformation des toilettes

- Toilettes à deux trous
- Des fosses dans la pente afin de pouvoir les vider facilement
- 1 tuyau noir qui part de chaque fosse et monte plus haut que le toit afin d'éviter les odeurs

- Il est impossible de filtrer les urines ou de les laisser dans les fosses. Éventuellement installer un filtre à paille qui laisse écouler les urines.

Questionnement sur les toilettes sèches :

- Au point de rejet des urines, celui-ci sera saturé en azote et sera à surveiller (installation d'un panneau afin que les messieurs aillent uriner dans la nature).
- Quid du compost (pour un jardin ou à reprendre un peu partout ?).
- Possible d'un puits perdu ? Cela dépend du sol.
- Coût des toilettes sèches :

Tout dépend du choix des matériaux. Ce sera plus cher si le choix se porte sur des cuves en béton avec un héliportage.

Autres aménagements

- Installation de panneaux solaires pour l'éclairage du rez-de-chaussée.
- Aménagement des deux banquettes en béton par un habillage bois avec les sièges et les dossierets en mousse.

L'assurance

L'association est à la recherche d'une assurance pour l'incendie mais comme le refuge n'est pas fermé, aucune assurance n'a répondu favorablement.

Monsieur Rémy LECOMTE propose de voir si avec contrepartie financière (ou gratuitement) l'assurance de l'ONF peut prendre en compte l'incendie et le vandalisme.

IV) Vote des membres du Conseil d'administration

Article 8 des statuts de l'association, il est prévu 15 membres pour le Conseil d'administration. Il en a été proposé 17.

Vote : Contre = zéro

Abstention = zéro

Pour = à l'unanimité des présents

La 1^{ère} phrase du 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts est donc modifiée comme suit : "L'association est dirigée par un Conseil de 9 à 17 membres représentatifs de la typologie des adhérents, élus par l'Assemblée Générale."

Deux personnes ne se représentent pas : Monsieur Jérémy FAURE et Monsieur Jean-Paul REYNAUD et

Trois personnes sont sortantes suivant renouvellement prévu aux statuts : Madame Geneviève BRACHET ; Monsieur Gérard CHEVALLY et Monsieur Eddy GUILLEN.

Madame Geneviève BRACHET, ne se représente pas

Se présente pour le conseil d'administration :

- Monsieur Gérard CHEVALLY
- Monsieur Eddy GUILLEN
- Monsieur Marc BLAIS
- Monsieur Albert DARIER
- Monsieur Hervé JACOLIN

- Monsieur Marc DOLCI
- Monsieur Pascal PICARD

Vote : Contre = zéro

Abstention = zéro

Pour = à l'unanimité des présents.

Clôture de la séance à 21H56